

Solidaires

Expressions Solidaires n° 3

Edito

Le fiasco de l'OMC à Seattle est d'ores et déjà une victoire pour toutes les forces qui se sont engagées contre la mondialisation libérale.

Les manifestations unitaires du 27 novembre en France doivent se prolonger afin d'imposer une autre conception des rapports internationaux. Il faut une nouvelle régulation des échanges qui les soumettent aux principes internationaux comme la Déclaration universelle des droits de l'homme, aux conventions internationales relatives aux questions sanitaires, sociales, environnementales. Il faut que le principe de précaution en matière d'écologie, de santé publique et d'alimentation soit systématisé dans les secteurs essentiels de la vie sociale (eau, éducation, santé, communication, transport...), la notion de service public doit être maintenue. Il faut interdire tout brevet sur le vivant que les firmes multinationales veulent imposer!

Cette première victoire en appelle d'autres qui nécessitent vigilance et mobilisation de toutes les forces qui se sont engagées contre l'OMC à Seattle. L'enjeu est bien de construire un monde plus juste et plus solidaire, où les richesses de la planète ne soient plus accaparées pour le profit d'une minorité! A l'aube de cette nouvelle année et du nouveau millénaire, c'est en tout cas le sens de l'engagement du G10 dans ces batailles. ■

L'OMC

sur tous les fronts !

Après Seattle



Le journal de l'Union Syndicale/Groupe des Dix - n° 3 - décembre 1999 - 5 F



En bref

Le G10 à Seattle

Une délégation du G10 s'est rendue à Seattle, composée de deux camarades de SUD Aérien. Sur place, nous avons participé aux différentes initiatives qui ont contribué à faire capoter la conférence de l'OMC. Nous avons pu nous rendre compte sur place de la réalité d'un mouvement mondial contre les méfaits des déréglementations et des projets des grands trusts internationaux. Les buts des manifestants n'étaient pas de se ranger chacun derrière ses propres représentants à la Conférence. Il s'agissait de commencer à tisser un réseau de solidarité de tous ceux qui subissent les plans du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC, que ce soit dans leurs emplois ou dans les dégradations de l'environnement et de l'agriculture. Les délégations de paysans sans-terre brésiliens, d'Indiens du Chiapas cotoyaient celles des syndicalistes nord-américains. Notre délégation a participé à une conférence de presse qui rassemblait associations et syndicats français présents à Seattle (ATTAC, G10, CGT, FSU, Confédération paysanne...) ainsi qu'à une émission de la chaîne publique américaine avec la CGT.

250 000 dollars

Pour financer le grand round de la mondialisation à Seattle, une association de sponsors était chargée de collecter des fonds. Dirigée par les patrons de Boeing et de Microsoft, elle proposait des contributions allant de 5 000 à 250 000 dollars (de 32 500 F à 1 625 000 F). Plus cette contribution était élevée, plus les heureux bienfaiteurs pouvaient espérer approcher de très près les « décideurs » de la planète et participer aux festivités mondaines annoncées ! Manque de chance, la fête a tourné au fiasco : ils n'en auront pas eu pour leur argent !

2

OMC Sur tous les fronts

A la lumière de ce qui s'est passé à Seattle fin novembre, on peut mieux comprendre le phénomène OMC et les dégâts qu'une telle structure peut occasionner avec la complicité d'un libéralisme échevelé décliné à l'échelle planétaire.

Le G10, a mené, à sa mesure, la bataille contre cette pieuvre qui, jusqu'alors, avançait cachée, et que le réveil citoyen a forcé à se découvrir.

L'échec des négociations à Seattle ne doit pour tant pas nous laisser penser que l'OMC ne sévira plus ! Surtout, ne pas croire que les tentacules de la pieuvre ne s'intéressent qu'au seul aspect commercial des choses. L'OMC est bien une machine à broyer les échanges, la culture, la formation, l'éducation, l'environnement... Bref, tout ce qui fait l'originalité de l'être humain dans sa diversité et sa richesse.

Un peu caricatural tout cela ? En réalité non ! Trop d'exemples aujourd'hui nous permettent de dire que notre vie de citoyen est fortement marquée par cette politique de standardisation ; cela conduit à une uniformisation des comportements et des pratiques qui, de façon perverse, accompagne et justifie l'accroissement des inégalités.

Le service public n'est pas à l'abri de ce phénomène

Il est faux de croire que seul le secteur privé serait concerné par ces attaques libérales. N'oublions pas que les services publics sont dans le collimateur des libéraux. En effet, la garantie de traitement égalitaire des citoyens place les services publics de fait comme l'antithèse de la déréglementation libérale.

Mais pour faire passer toutes ces attaques, il faut préparer les esprits. Un bref voyage dans le langage et le comportement des services publics français nous montre bien que déjà de façon indolore, la « bête » est bien ancrée.

L'usager est devenu client, dans la bouche de nombreux fonctionnaires qui inconsciemment ont fini par utiliser ce concept purement commercial. Ces mêmes fonctionnaires sont devenus sans le savoir des équilibristes. Le personnel est devenu une ressource, au même titre qu'une énergie. Les missions sont devenues des objectifs. L'exercice des missions s'analyse en terme de rentabilité. Certains chefs de service sont devenus des patrons. De nombreux services publics privilégient aujourd'hui des missions à caractère commercial et leur travail est soumis à une obligation de résultats. Certaines rémunérations sont aussi soumises à cette obligation

de résultats. Certains agents seront heureux d'apprendre qu'ils coûtent tant d'ordinateurs ! La liste est encore longue de toutes ces dérives qui tendent petit à petit à transformer les services publics en véritable entreprise, en tournant le dos à ses missions.

Les services publics aujourd'hui externalisent certaines de leurs activités. Et celles qui restent dans le giron administratif font souvent l'objet de contractualisation. De nombreuses missions qui appartenaient de façon naturelle au service public, ont quitté contraintes et forcées l'espace de neutralité qu'elles occupaient pour être soumises aux lois du marché. France Télécom en est un exemple significatif : les bénéfices de cette entreprise vont désormais grossir le portefeuille des actionnaires, au lieu de servir à la collectivité !

Demain, aux Impôts (mission régalienne par excellence), des services comme le cadastre, les commissariats aux ventes, voir le recouvrement de l'impôt, pourraient, si nous n'y prenons garde, être gérés soit par des organismes privés déjà existants soit par des agences ayant leur autonomie propre !

Les pressions que connaissent aujourd'hui les hôpitaux et plus généralement l'ensemble du secteur public, la politique de réduction des coûts basée sur la logique du rapport coût / rendement, sont autant de signes qui à l'évidence montrent que la mainmise

du système libéral gangrène le service public pour mieux l'affaiblir. En cherchant bien autour de vous, vous vous apercevrez vite que la pensée libérale a véritablement fait son lit dans un univers qui par nature aurait dû y échapper. C'est le résultat des choix politiques des gouvernements successifs en matière de service public dans notre pays !

L'éducation visée par le libéralisme

Comment ne pas s'inquiéter non plus quand à la lecture de certains ouvrages générés par l'OMC, l'éducation devient aussi un enjeu commercial et économique. Veut-on, comme c'est déjà le cas aux États-Unis, que nos élèves soient sous influence publicitaire ? Imaginez-vous nos écoles subventionnées par des chaînes de télévision qui en échange diffuseraient aux intercos des messages publicitaires, voire qui proposeraient des modules de formation initiés par des annonceurs en quête de futurs employés-maison ? En France déjà, dans de nombreuses écoles, des sociétés proposent des interventions pour promouvoir par exemple l'hygiène dentaire et placent systématiquement leurs propres produits, ce qui fait de nos enfants des ac-

Comment fonctionnent l'OMC ?

L'organisation de l'OMC est décentralisée, de fait, de leurs prérogatives générale, comprenant des représentants des États tous les deux ans. Elle est composée de divers comités – comités des obstacles au commerce, comités pratiques antidumping, finances d'exportation aux marchés, de l'application des mesures concernant investissements, des sanitaires et phytosanitaires – qui mènent les affaires courantes, pouvant proposer au Conseil général des amendements aux accords. L'accord de Marrakech au Conseil général est « ambassadeurs pour l'OMC et des directeurs comités. Aux côtés du général, se trouvent d'examen des politiques commerciales où siègent des représentants du FMI, de la Banque mondiale et du règlement des différends. L'ORD a un rôle décisif qui, en cas de désaccord entre deux États membres, un comité d'experts de trois personnes, de le trancher. Ce comité en secret et n'a aucun droit de publier ses délibérations. Parmi les divers comités du Codex Alimentarius particulièrement importantes, ses décisions touchent la santé publique. En effet, il s'agit des normes sanitaires des aliments – taux de pesticides, adjuvants chimiques, adjuvants, etc. –, ainsi que les d'étiquetage pour les aliments. Les décisions nationales au Code de Commerce se composent des règlements des grandes firmes pharmaceutiques et des pays du Sud n'ont pas les moyens de s'opposer aux décisions des comités et de fait sont prises par les États

Extraits de l'appel pour le contrôle citoyen de l'OMC (le G10 en est signataire)

(...) Censée réguler le commerce international, l'OMC (comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international) a concentré les ressources mondiales entre les mains d'une minorité, aggravé la pauvreté du plus grand nombre et élargi le fossé entre Nord et Sud. Inféodée aux firmes transnationales et à leurs lobbies, l'OMC n'a cessé de promouvoir un modèle non-durable de production, de consommation et d'échanges. (...)

Nous réclamons un moratoire sur toutes les négociations qui étendraient la portée et les pouvoirs de l'OMC et une évaluation avec la pleine participation de la société civile, des règles et des pratiques de cette organisation et sa subordination à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 et aux conventions internationales relatives aux questions sociales et environnementales. Nous exigeons ainsi :

- le respect de la notion de service public dans les secteurs essentiels tels que l'eau, la santé, l'éducation, la culture, l'audiovisuel, les services de communication, les transports, le logement, l'énergie...
- le respect systématique du principe de

précaution en matière d'écologie (Convention de Rio), de santé publique et d'alimentation ;

- le refus de tout dumping social, économique et écologique ;
 - la protection des pratiques agricoles vivrières et paysannes, fondement de toute souveraineté alimentaire des populations ;
 - l'interdiction des brevets sur le vivant : plantes, animaux, micro-organismes et gènes, et a fortiori, de la production et de la distribution des organismes génétiquement modifiés (OGM) ; permettant ainsi de sauvegarder le droit d'échanger et de reproduire les semences.
- Enfin, nous nous engageons avec les mouvements de nombreux pays, à reprendre l'offensive face à un « nouvel ordre économique mondial » où s'intensifie la circulation des marchandises, des services et des capitaux, hors de tout contrôle social et politique, alors que se multiplient les entraves à la liberté de circulation et d'installation des personnes (article 13 de la déclaration universelle des droits humains) et les discriminations de toutes sortes, notamment à l'encontre des femmes. (...)

ous les fronts

crocs d'une marque dès leur plus jeune âge.

De même, des liens de plus en plus étroits sont pris entre le monde de l'entreprise et l'école afin de mettre en place des filières. Alors que chaque être humain devrait pouvoir accéder à la culture et à l'éducation pour son bien-être et pour son équilibre,

ces filières feront de nos enfants des apprentis de ce qui sera utile, et seulement utile, pour l'entreprise!

Fiction? Pas du tout, ces choses-là sont bien réelles. Elles prennent forme soit dans des rapports établis par la table ronde européenne des industriels (ERT), soit dans des accords signés par le ministre de l'Éducation nationale. Et, quand l'on sait que de nombreux industriels font pression pour préconiser la formation à distance pour bien entendu, promouvoir leur dictatorial, on aura compris que le marché de l'éducation, à leurs yeux, est bien prometteur.

L'OMC avait pour mission à Seattle de traiter de l'ensemble de ces problèmes. La pression citoyenne qui s'est fortement manifestée a heureusement fait « vaciller » l'hydre.

Ce combat que nous menons au G10 avec d'autres, nous nous devons de le poursuivre si nous ne voulons pas d'un avenir uniforme géré par le marché, pour le marché où comme nous le constatons dès aujourd'hui, les riches deviendront encore plus riches et les pauvres encore plus pauvres!

Comment fonctionne l'OMC?

L'organisation de l'OMC dépossédée, de fait, les États de leurs prérogatives. L'assemblée générale, comprenant les représentants des États, se réunit tous les deux ans. Entre temps, ce sont les divers comités de l'OMC – comités des obstacles techniques au commerce, comité des pratiques antidumping, des finances d'exportation, de l'accès aux marchés, de l'agriculture, des mesures concernant les investissements, des mesures sanitaires et phytosanitaires, etc. – qui mènent les affaires courantes, pouvant même proposer au Conseil général des amendements aux accords annexes à l'accord de Marrakech. Le Conseil général est composé des « ambassadeurs permanents » à l'OMC et des directeurs des comités. Aux côtés du Conseil général, se trouvent l'Organe d'examen des politiques commerciales où siègent des représentants du FMI et de la Banque mondiale et l'Organe de règlement des différends (ORD). L'ORD a un rôle décisif. C'est lui qui, en cas de désaccord entre deux États membres, nomme un comité d'experts, un « panel » de trois personnes, chargé de le trancher. Ce comité délibère en secret et n'a aucune obligation de publier ses délibérations. Parmi les divers comités de l'OMC, le Codex Alimentarius joue un rôle particulièrement important : ses décisions touchent à la santé publique. En effet, il fixe les normes sanitaires pour les aliments – taux de résidus chimiques, adjuvants autorisés, etc. –, ainsi que les règles d'étiquetage pour les produits alimentaires. Les délégations nationales au Codex Alimentarius se composent des représentants des grandes firmes chimiques, pharmaceutiques et vétérinaires. Les pays du Sud n'ont évidemment pas les moyens de suivre tous les comités et de fait, les décisions sont prises par les pays riches.

Qu'est-ce que l'OMC?

L'Organisation mondiale du commerce est née en 1995, suite aux accords de Marrakech, qui concluent le 8^e round du GATT (l'Uruguay round) commencé en 1986. C'est une organisation intergouvernementale indépendante de l'ONU. Elle n'est donc pas engagée par des textes tels que les différentes conventions du Bureau international du travail (BIT), les conventions sur l'environnement (convention de Rio) ou même la Déclaration universelle des droits de l'homme. La Chine et la Russie n'en font pas encore partie. Sa mission est d'établir des règles commerciales s'appliquant à tous les pays membres (134), fondées sur le postulat que le libre-échange accroît le bien-être collectif.

Parole à

Solidaires Basse-Normandie

L'interprofessionnel pour la défense de tous

salariés, chômeurs, précaires, retraités...

Le G10 s'est développé dans le Calvados autour des syndicats Sud-PTT, SNUI, SNUDDI, SNUCCRF, Sud-CRC Santé Sociaux et Sud CAM. En juillet dernier le G10 s'est considérablement renforcé. Il a été rejoint par les premières sections et militants venant de l'ancienne URI (Union régionale interprofessionnelle) CFDT Basse-Normandie. C'est la conséquence du changement d'orientation de cette structure bien connue pour son opposition aux directions confédérales successives de la CFDT. L'apport a été immédiatement sensible en particulier dans le secteur privé.

Une particularité : l'association Sud Retraités

Des camarades retraités souhaitent apporter leur compétence et une partie de leur temps à l'interprofessionnel, d'où la création de cette association. D'autant que le travail ne manque pas : juridique, formation (deux sessions organisées fin 99 : formation de base et CHS-CT).

Poursuivre ce développement

L'équipe qui anime actuellement « Solidaires » est consciente qu'il faut développer nos structures sur le terrain pour répondre aux multiples demandes : dans la Manche avec les syndicats SNUI, Sud PTT, Sud CAM, Sud Education ; dans l'Orne avec SNUI, Sud PTT, Sud CRC, Sud Industries. Les possibilités d'organisations interprofessionnelles sont réelles, nous avons du pain sur la planche.

Une volonté d'action unitaire

Dès la constitution de « Solidaires », nous avons sollicité une rencontre avec l'ensemble des organisations syndicales. Après un travail en commun avec la CGT, la bonne mobilisation, avec grève, réussie le 4 octobre a montré que « Solidaires Basse-Normandie » était une force incontournable. Les syndicats CGT, FSU, UNSA et « Solidaires Basse-Normandie » ont à l'initiative de la FSU, décidé d'agir ensemble sur les retraites. Tracts, communiqué de presse et réunions décentralisées sont ainsi programmés.

Anciens et nouveaux ont décidé de créer une structure interprofessionnelle qui réponde aux attentes de tous et qui soit à la hauteur de notre ambition de défense efficace de tous les travailleurs (CDI, précaires, chômeurs, retraités). Fin septembre, une Assemblée générale a validé la décision de créer une Union syndicale interprofessionnelle régionale-G10 « Solidaires Basse-Normandie ». Celle-ci regroupe vingt-deux syndicats

dont des structures plus récentes : Sud Education, Sud Travail, Sud Collectivités Territoriales, Sud Culture, Sud Commerce et Services...

Le choix d'un syndicalisme vraiment solidaire

L'attrait du Groupe des Dix, c'est qu'il représente un syndicalisme différent, anticapitaliste, antilibéral, démocratique, porteur de perspectives alternatives attachées à défendre les intérêts non seulement de ceux qui ont un emploi mais aussi de ceux qui subissent chômage et précarité. D'où nos relations privilégiées avec ACI, la Confédération Paysanne, notre participation à ATTAC...

« Solidaires Basse Normandie » connaît un bon développement en particulier dans les secteurs de l'industrie et de la santé. Après quatre mois, Sud Industries est composé de sept sections: Renault V.I., Moulinex, Batimetal, Nomel, Masselin, Taillefer, A.C.M. Dans la santé, Sud CRC et le SDS (syndicat démocratique des salariés, issu récemment de la CFDT santé) commencent à travailler ensemble et à peser dans les secteurs santé-sociaux. Moins spectaculaires, mais non négligeables, sont les arrivées d'équipes dans les secteurs des Impôts et de l'éducation, qui ont rejoint Sud-Education et le SNUI.

Solidaires Basse Normandie :
3-20 quartier du Val
14200 Hérouville Saint-Clair
Tel. 0231941797
Fax. 0231942626

En 2 mots En 2 mots

Elections dans la santé

Lors du scrutin pour les élections aux CAP (commissions administratives paritaires) dans les hôpitaux, la Fédération SUD-CRC qui présentait des listes dans 28 départements obtient près de 20000 voix (4 000 de plus qu'en 1996), soit 4,5% au plan national. Elle obtient un siège au Conseil supérieur de la Fonction publique hospitalière. SUD-CRC devient la deuxième organisation en Ile-de-France et la première dans l'Essonne et les Yvelines. Cette élection qui concernait 700 000 agents de la Fonction publique hospitalière voit un tassement de la CGT et la poursuite du recul de FO (moins 12% sur les cinq derniers scrutins).

Malgré les embûches successives mises en place par les pouvoirs publics depuis sa création, SUD-CRC impose sa présence au Conseil supérieur de la Fonction publique hospitalière. C'est une avancée importante pour le G10, qui marque ainsi un point dans son exigence d'obtenir la représentativité, dans l'ensemble de la Fonction publique comme dans le privé.

Elections dans l'éducation nationale

Dans les élections CAP du 8 décembre dernier, SUD-Education double ses voix par rapport à 1996 et progresse de 1,5 % sur l'ensemble (soit environ 15 000 voix et 3,5 %). Cette augmentation se traduit par un renforcement de SUD dans les académies où ses syndicats étaient déjà implantés, et par de nouvelles implantations sur le territoire national.

SUD-Education a vu un certain nombre de listes locales invalidées à cause de la loi Perben, et a du faire appel de la décision du tribunal de Paris qui invalidait sa liste nationale sur les lycées professionnels, suite à une demande du SNETAA, un des syndicats nationaux de la FSU. Dans ce secteur les élections ont été reportées puisque SUD-Education a obtenu gain de cause.

4

A lire

« Contre la dictature des marchés » (35 F - 1999)

Ouvrage collectif publié par ATTAC en partenariat avec trois maisons d'édition : La Dispute, Syllepse et VO Editions. Coordonné par Pierre André Imbert, Bernard Cassen et Liem Hoang Ngoc, il met à plat les rouages de la mondialisation. Il donne ainsi les outils de réflexion pour l'action à tous ceux et toutes celles qui sont convaincus qu'un autre monde est possible ! (En librairie ou en commande groupée auprès d'ATTAC : Tel. : 01 4 33 63 05 4 Fax : 01 4 33 62 62 6 attac@attac.org)

Pour les droits des femmes

L'an 2000 sera une année de mobilisation internationale des femmes. La marche mondiale contre la pauvreté et les violences faites aux femmes permettra de faire converger les revendications des femmes de tous les continents. Le G10 a décidé de s'investir dans cette mobilisation. La convergence européenne se traduira par une manifestation à Bruxelles le 14 octobre; elle sera préparée par une manifestation à Paris le 17 juin pour exprimer les revendications en direction du gouvernement français pour faire reculer la pauvreté et les violences faites aux femmes dans notre pays. Dès le mois de janvier, à la date du vingt-cinquième anniversaire de la loi Veil sur l'avortement, le Collectif national des droits des femmes appelle une manifestation à Paris à 14 h 30, place de la Bastille, pour dire assez de toutes les discriminations que subissent encore aujourd'hui les femmes!

Deuxième AG des G10 locaux

Les 28 et 29 octobre, 28 G10 locaux étaient représentés sur la cinquantaine constituée actuellement. Leur fonctionnement et leur présence réelle sur le terrain varient encore assez fortement: certains sont devenus une force syndicale reconnue localement; d'autres se réunissent encore de façon trop irrégulière.

La phase de prise de contact et de confrontation entre des histoires et des cultures syndicales différentes semble terminée. Les échanges directs entre des milieux professionnels variés sont reconnus comme un enrichissement.

Les journaux locaux des G10 à destination des adhérents des syndicats membres se multiplient. Des débats sont organisés sur les revendications interprofessionnelles: retraites, services publics, sécurité sociale, emploi et chô-

mage, etc. Cette année, plusieurs G10 ont pris l'initiative de réunions publiques ouvertes sur ces thèmes.

Des demandes assez nombreuses sont exprimées:

- Information: le journal *Expressions solidaires* et les documents envoyés par le G10 national sont appréciés. La demande est faite de dossiers ou de fiches techniques claires et précises sur des questions en débat.

- Formation syndicale et questions de représentativité.

- Moyens financiers et matériels.

- Identité du G10: apparition médiatique, appellation, et capacité à mener des campagnes et des actions spécifiques.

- Besoin de définir les relations entre les G10 locaux et le G10 national.

Ces questions seront reprises au sein du Conseil national. Il a été demandé que toutes les organisations nationales membres du G10 renforcent leur engagement au plan local.

Cette AG a permis de débattre de sujets d'actualité: l'assurance maladie, la réduction du temps de travail, l'OMC et de faire le point sur le projet syndical du G10.

Les organisations membres du G10 se battent localement comme nationalement, contre le libéralisme - phase actuelle du capitalisme - et contre ses conséquences dans la vie quotidienne des gens.

Il s'agit de construire un syndicalisme démocratique qui exprime les revendications des travailleurs salariés actifs, précaires, chômeurs et retraités. Le débat doit permettre de faire le lien entre ce qui est vécu tous les jours par un syndicalisme ancré dans l'entreprise (précarité, chômage, inégalités, insécurité sociales, casse des services publics, mise en cause des outils de solidarité et de la Sécurité Sociale, etc.) et les choix politiques et idéologiques nationaux et internationaux.

Pour participer à la rénovation du syndicalisme et peser réellement pour changer les choses, il s'agit de construire un syndicalisme majoritaire, d'adhérents et de militants. Le G10 ne peut se cons-

truire uniquement à partir des déçus des confédérations. Nous devons accélérer la syndicalisation des non-syndiqués, des précaires.

Le G10 a maintenant une responsabilité importante dans le syndicalisme pour éviter qu'il ne vienne très majoritairement dans un syndicalisme d'accompagnement des choix libéraux.

Notre démarche unitaire, nos liens forts avec le mouvement social, notre participation active à de nouveaux réseaux que nous avons contribué à créer (ACI, ATTAC...), et le développement des G10 locaux ne peuvent que nous y aider.

Organisations nationales membres de l'Union syndicale/ Groupe des 10

SNAAB - Syndicat national autonome de la Banque de France
Tel. : 01 42 92 40 25

SNAAPCC - Syndicat national autonome des personnels des chambres de commerce - Tel. : 01 42 01 07 23

SNIJ - Syndicat national des journalistes - Tel. : 01 42 36 84 23

SIMMASC - Syndicat national des mécaniciens au sol de l'aviation civile - Tel. : 01 48 53 62 50

SINUCORF - Syndicat national unitaire de la concurrence, consommation, repression des fraudes
Tel. : 01 43 56 13 30

SINUDDI - Syndicat national unitaire des douanes et droits indirects
Tel. : 01 44 64 64 18

SINUJ - Syndicat national unitaire des impôts - Tel. : 01 44 64 64 44

SU - Syndicat unitaire des Caisses d'épargne - Tel. : 04 67 91 85 76

SUD-Aérien - Tel. : 01 41 75 20 85

SUD-ANPE - Tel. : 05 62 11 51 15

SUD-CAM Solidaires-Unitaires-Démocratiques Crédit Agricole Mutual
Tel. : 04 90 87 03 97

SUD-Collectivités territoriales
Tel. : 05 62 48 51 41 et 03 87 37 58 48

SUD-CRC Santé-sociaux :
Coordonner-rassembler-construire
Tel. : 01 40 33 85 00

SUD-Culture - Tel. : 01 40 20 57 06

SUD-Education - Tel. : 01 43 56 98 28

SUD Chimie/Pharmacie :
Tel. : 01 69 04 71 09

SUD-PTT - Solidaires-Unitaires-Démocratiques La Poste et France Télécom
Tel. : 01 44 62 12 00

SUD-Rural - Tel. : 01 43 89 95 29

SUD-Rural - Ministère de l'Agriculture
Tel. : 05 61 02 15 31

SUD-Travail - Ministère du Travail
DRTEF 66 rue de la Mouzaïa
75019 Paris

SUPPER - Syndicat unitaire pluraliste du personnel (métallurgie)
Tel. : 01 34 59 77 73

SU au Trésor - Solidaire-Unitaire au Trésor - Tel. : 01 43 56 31 41

USPNT - Union syndicale du personnel navigant technique
Tel. : 01 45 60 03 99

Expressions solidaires
Journal édité par l'Union syndicale - Groupe des 10
Rédaction : 80, 82 rue de Montreuil - 75011 Paris
Tel. : 01 43 73 91 94
Fax : 01 43 73 91 95
Directrice de publication : Annie Coupé
Commission paritaire et ISSN : en cours
Dépôt légal : à parution
Imprimerie : Rotographie à Montreuil-sous-Bois (93)